

SCHÉMA
DE COHÉRENCE
TERRITORIALE

scot

SUD LOIRE



Saint-Etienne, le 28 décembre 2018

Arrivée 158217	
Modification simplifiée du PLU de Rive	
Reçu : 02/01/2019	
Rép : 01/02/2019	
PDU/DDT	

Saint Etienne Métropole
Monsieur Gaël PERDRIAU
Président
2 avenue Grüner
CS 80257
42006 SAINT ETIENNE CEDEX 1

N/Ref : 2018.108 VD/pf

Modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Rive de Gier

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rive de Gier et nous vous en remercions.

Cette modification concerne une adaptation des règles de stationnement en zone UBru.

Le syndicat mixte du SCoT Sud Loire émet un avis favorable à cette modification.

Vous souhaitant une bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation
Gilles THIZY
Vice-Président du SCOT